

Insertion professionnelle à 30 mois des diplômés de master

//////

Promotion 2017

Enquête menée en 2019-2020

Direction des Études et de la Vie Universitaire (DEVU)
Service des Enquêtes et de l'Insertion Professionnelle (SEIP)
seip-enquetes@univ-reims.fr

Présentation de l'enquête

Description du dispositif

Les résultats présentés dans ce document sont issus de l'enquête menée par le Service des Enquêtes et de l'Insertion Professionnelle (SEIP) sur l'insertion professionnelle à 30 mois des 1354 étudiants ayant obtenu un diplôme de master en 2017 à l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

Cette enquête entre dans le cadre d'une enquête annuelle nationale commandée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Cependant, le ministère concentre son enquête sur un périmètre plus restreint : les diplômés de nationalité française, nés en 1987 et après, n'ayant pas interrompu leurs études pendant plus d'un an avant l'obtention du diplôme en 2017, ne s'étant pas réinscrits en formation initiale dans un établissement à la rentrée universitaire 2017 et/ou à la rentrée universitaire 2018.

La collecte des données a été effectuée de décembre 2019 à avril 2020, par le biais d'un questionnaire en ligne et de collecte téléphonique.

Taux de réponse

72,3%

**979 répondants
/1354 diplômés**

Quel parcours après l'obtention du diplôme ?

Les 3 profils de parcours :

Profil 1 :

Entrée directe dans la vie active : diplômés étant entrés directement sur le marché du travail (que ce soit en emploi ou en recherche) suite à l'obtention de leur diplôme et ne l'ayant pas quitté depuis 30 mois.

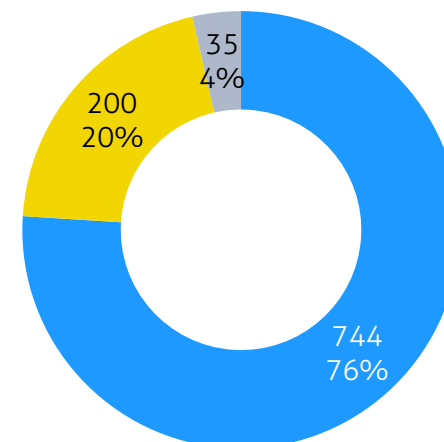
Profil 2 :

Poursuite d'études dans les 30 mois : diplômés se déclarant inscrits dans un établissement d'enseignement pour y suivre des études ou y préparer un concours, sur au moins une des 3 années universitaires suivant l'obtention du diplôme.

Profil 3 :

Inactivité dans les 30 mois après l'obtention du diplôme : diplômés ayant connu une période en dehors du marché du travail (ni en emploi, ni en recherche) et n'ayant pas poursuivi d'études dans les 30 mois après l'obtention de leur diplôme.

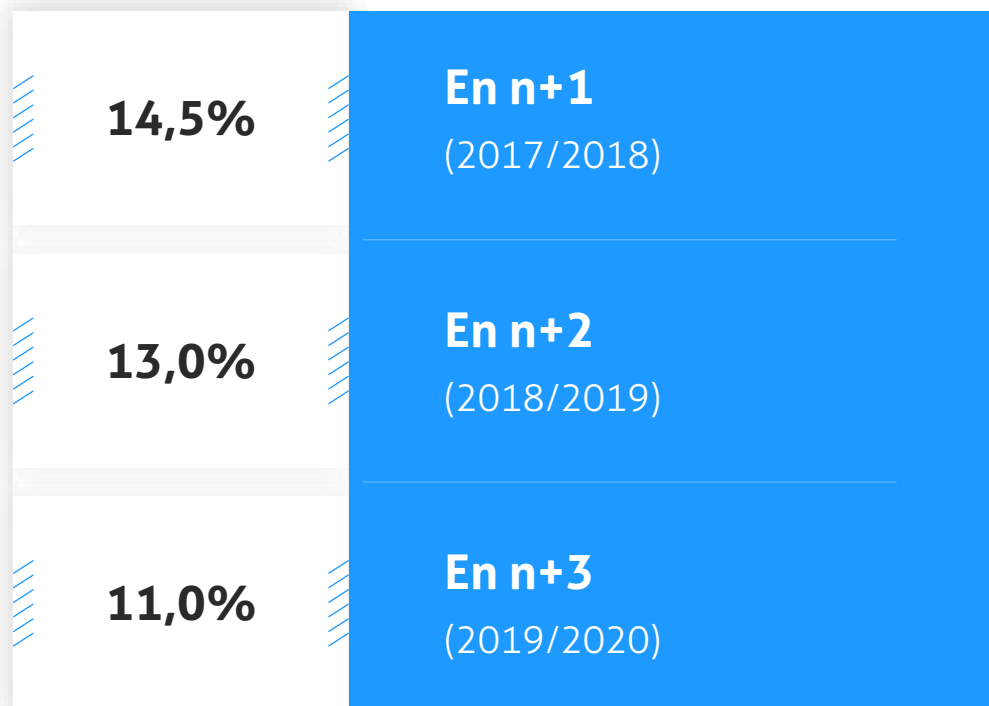
Répartition des profils parmi les diplômés



- Profil 1 - Vie active directe
- Profil 2 - Poursuite d'études
- Profil 3 - Inactivité

Poursuites d'études

Taux de poursuites d'études



Total

20,4%

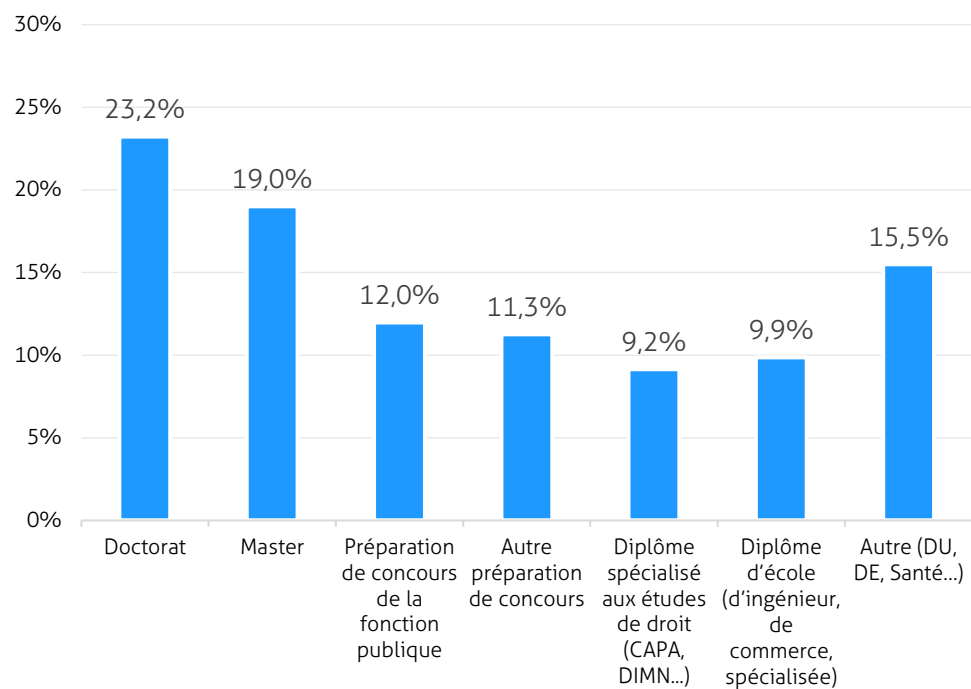
des diplômés font des études
après l'obtention de leur diplôme



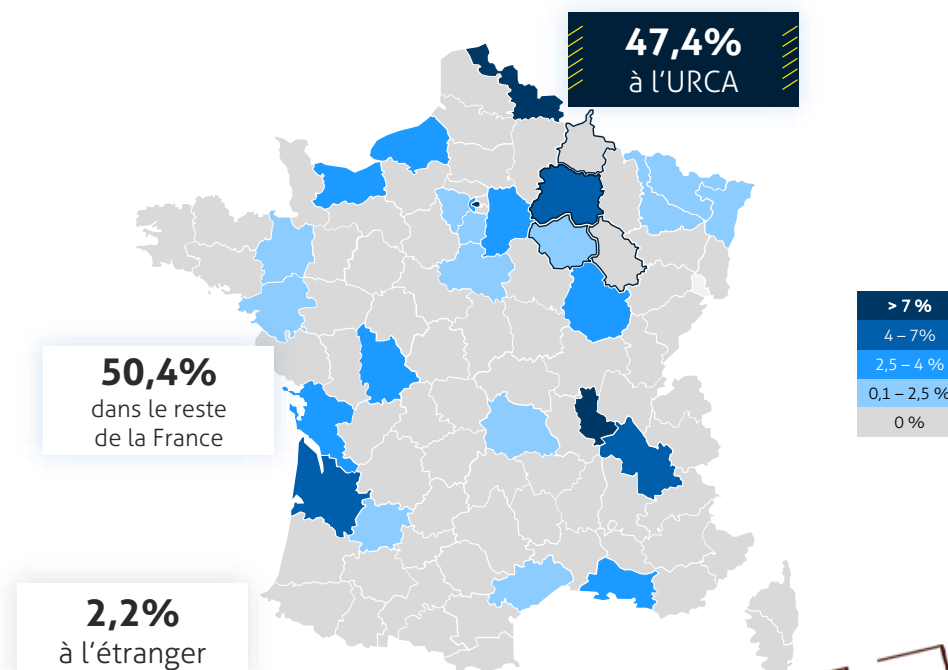
Poursuites d'études

Poursuite immédiate (n+1)

Types de formations suivies

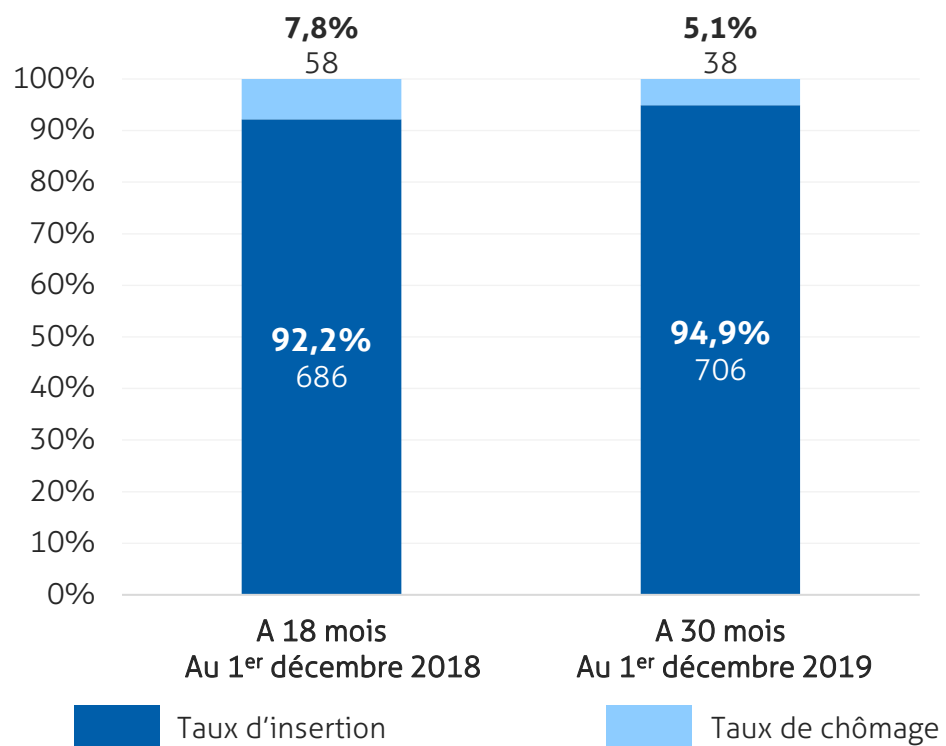


Lieu de poursuite



Vie active directe

Insertion professionnelle



Taux d'insertion : Nombre de diplômés en emploi / nombre de diplômés actifs (en emploi ou en recherche d'emploi).

Taux de chômage : Nombre de diplômés en recherche d'emploi / nombre de diplômés actifs (en emploi ou en recherche d'emploi).

Temps d'accès moyen au premier emploi : Le temps d'accès moyen au premier emploi est la différence de mois entre la date d'obtention du master et la date de début du premier emploi.

Temps d'accès au premier emploi

3,5 mois

En moyenne

Vie active directe

En emploi à 30 mois

Type d'emploi

Stabilité de l'emploi



Emploi pérenne
(fonctionnaire, CDI, indépendant, libéral, chef d'entreprise, autoentrepreneur)

Autre
(CDD, vacataire, intérimaire...)

Niveau de l'emploi

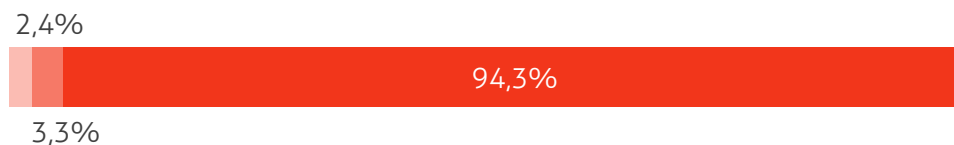


Cadre
(ingénieur, manager, professions intellectuelles supérieures, personnel de catégorie A de la fonction publique, agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise, profession libérale)

Profession intermédiaire
(technicien, agent de maîtrise, maîtrise administrative et commerciale, VRP, personnel de catégorie B de la fonction publique)

Employé / ouvrier
(employé administratif d'entreprise, de commerce, personnel de service (secrétaire, aide à domicile, hôte de caisse, vendeur, serveur...), personnel de catégorie C de la fonction publique)

Quotité de travail



Temps plein

Temps partiel choisi

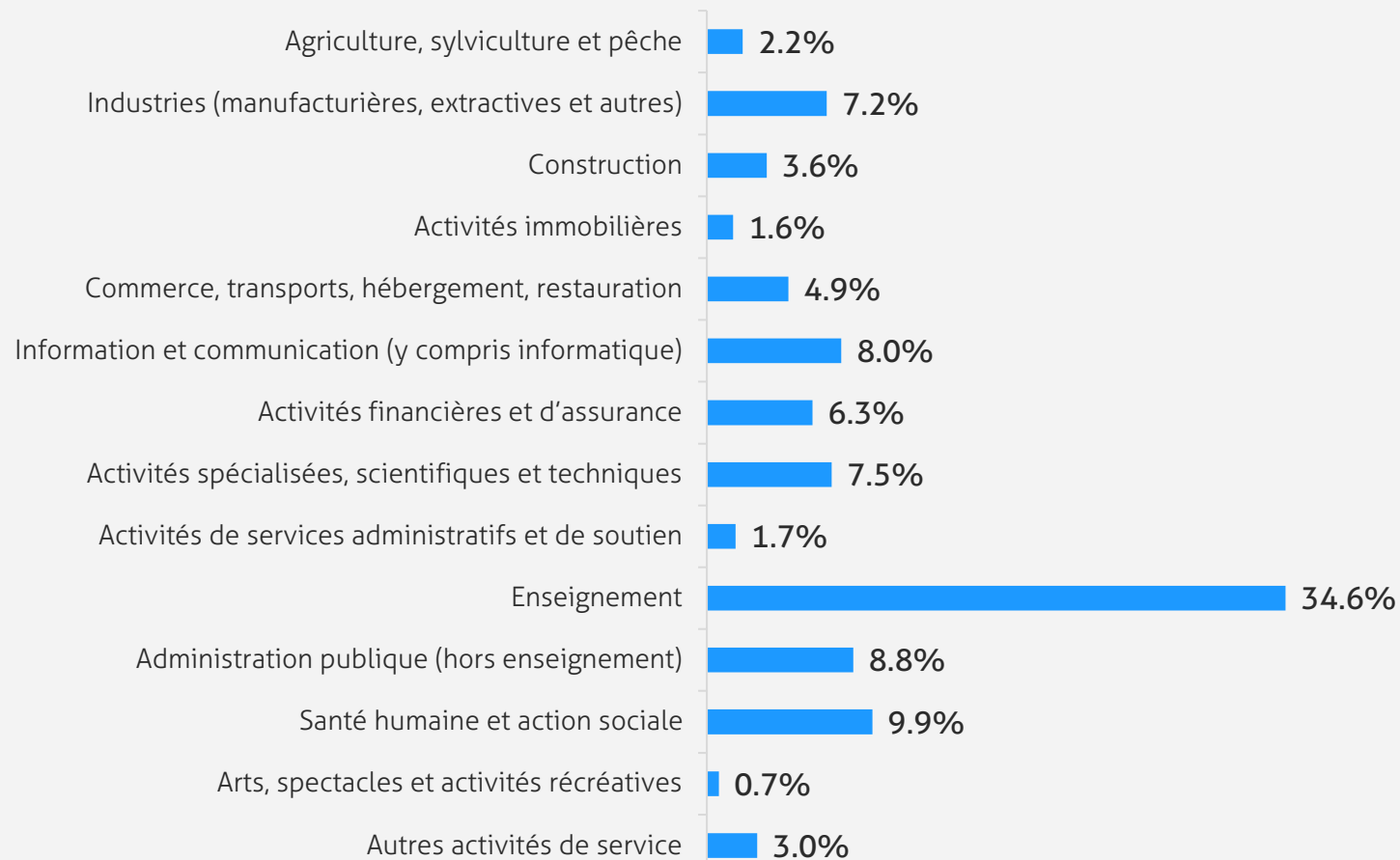
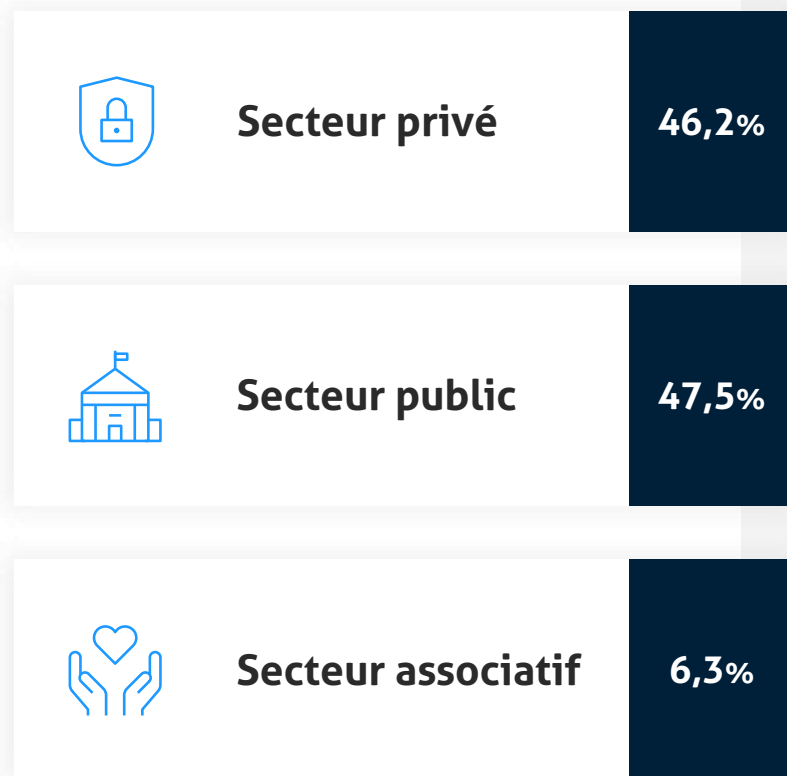
Temps partiel subi



Vie active directe

En emploi à 30 mois

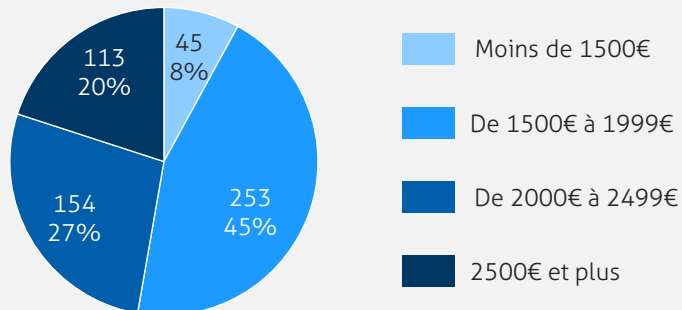
Employeur



Vie active directe

En emploi à 30 mois

Revenu mensuel net

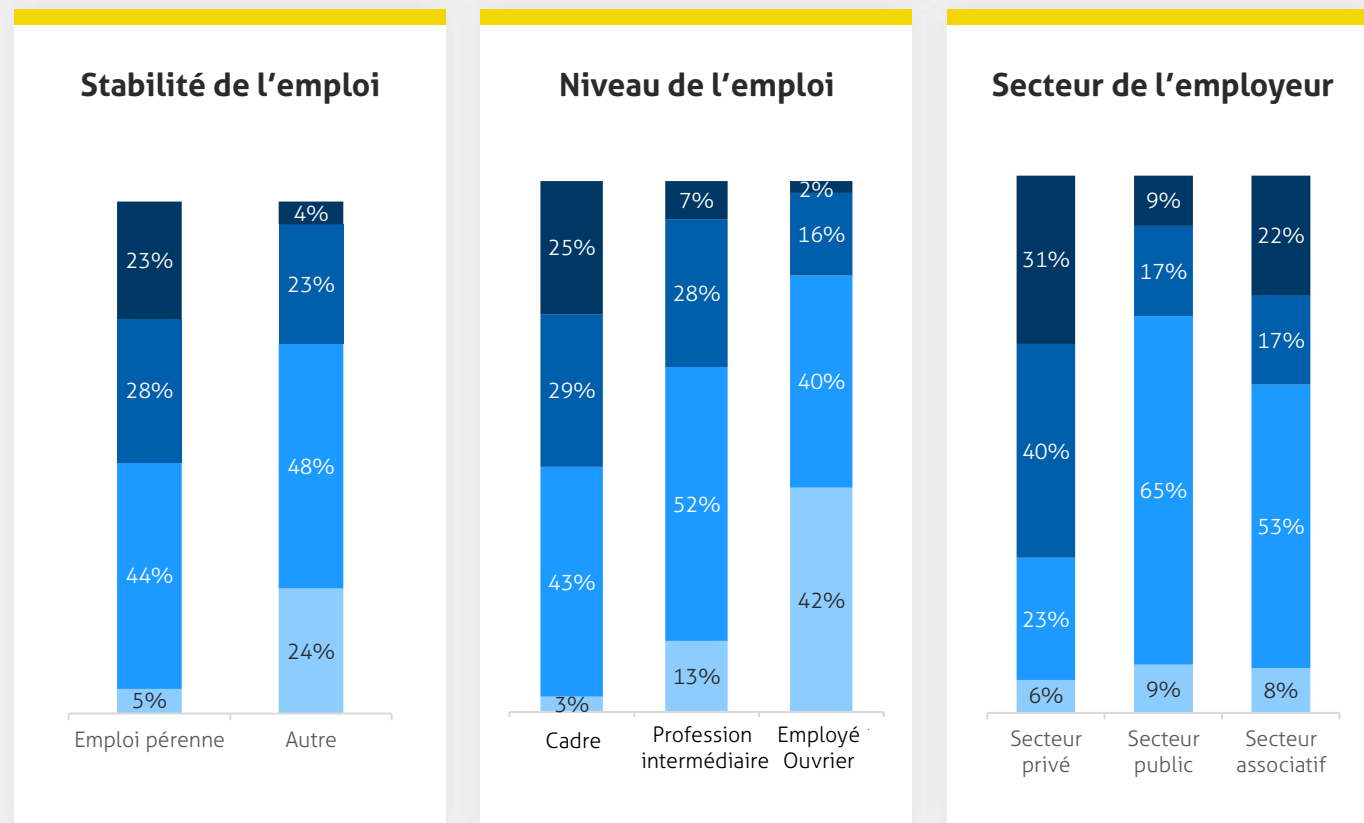


1950€
Salaire Médian



2137€
Salaire Moyen

Répartition des revenus en fonction de :

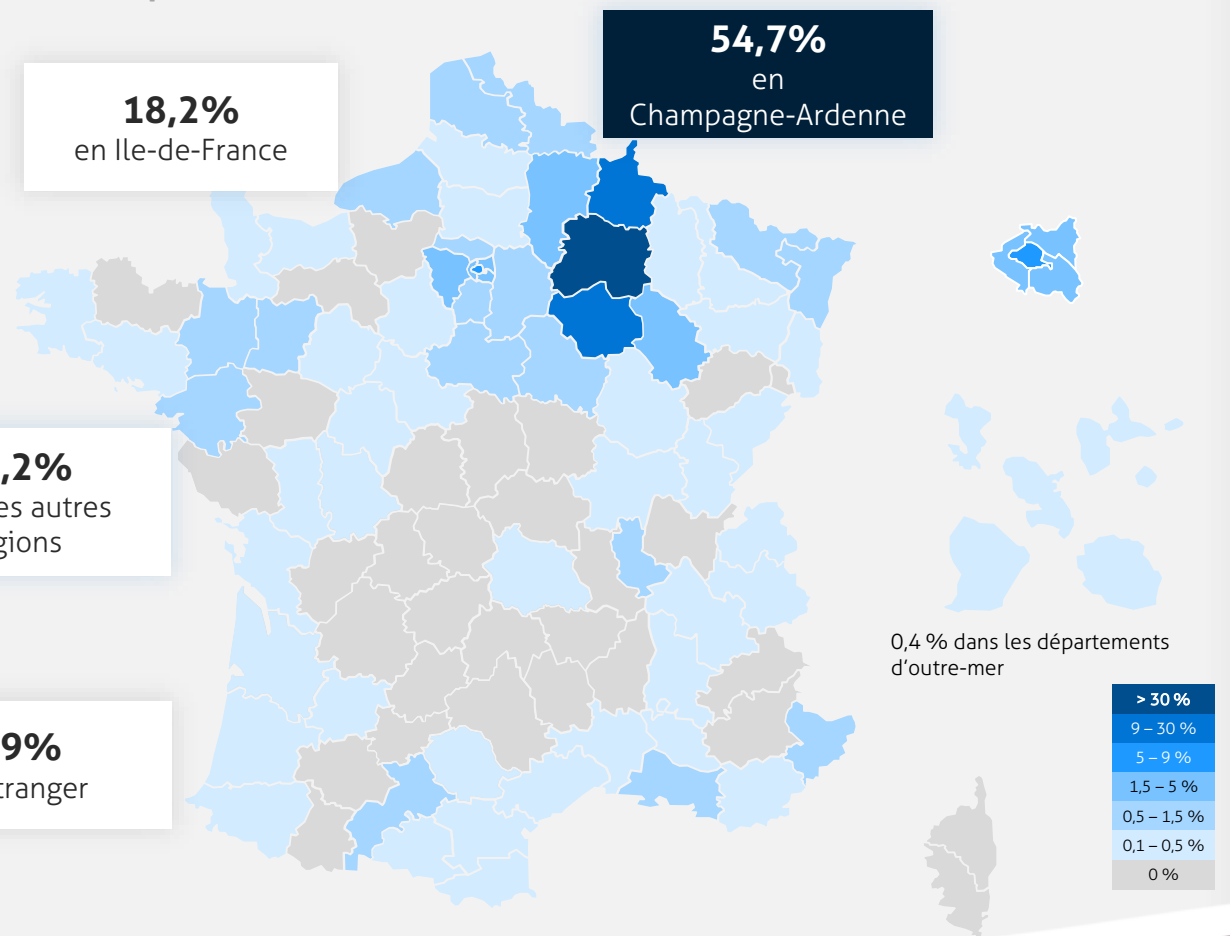


Médiane : La médiane sépare en deux la population : la moitié des diplômés en emploi à temps plein gagne moins de 1950 € et l'autre moitié plus de 1950 € par mois.

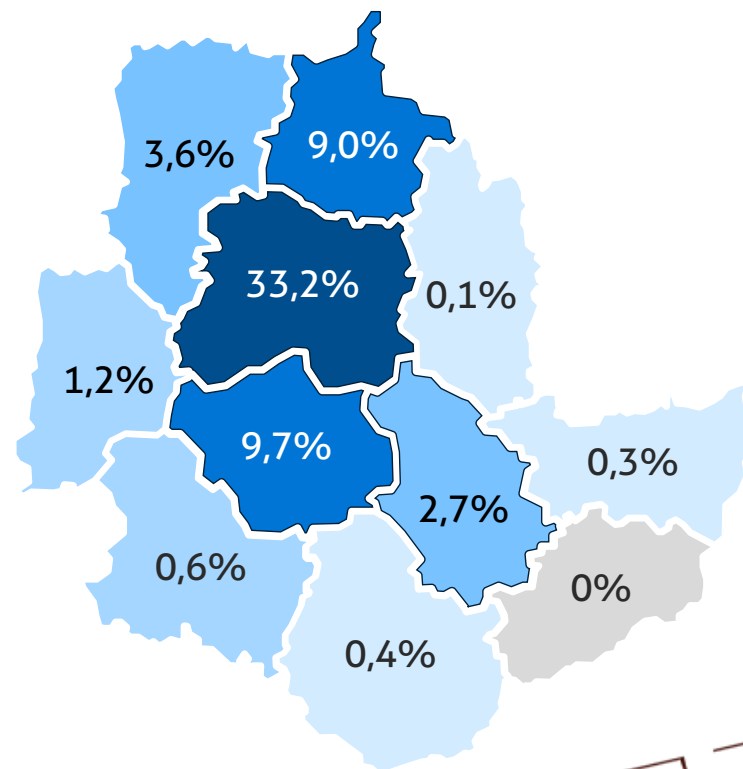


Vie active directe En emploi à 30 mois

Lieu d'emploi



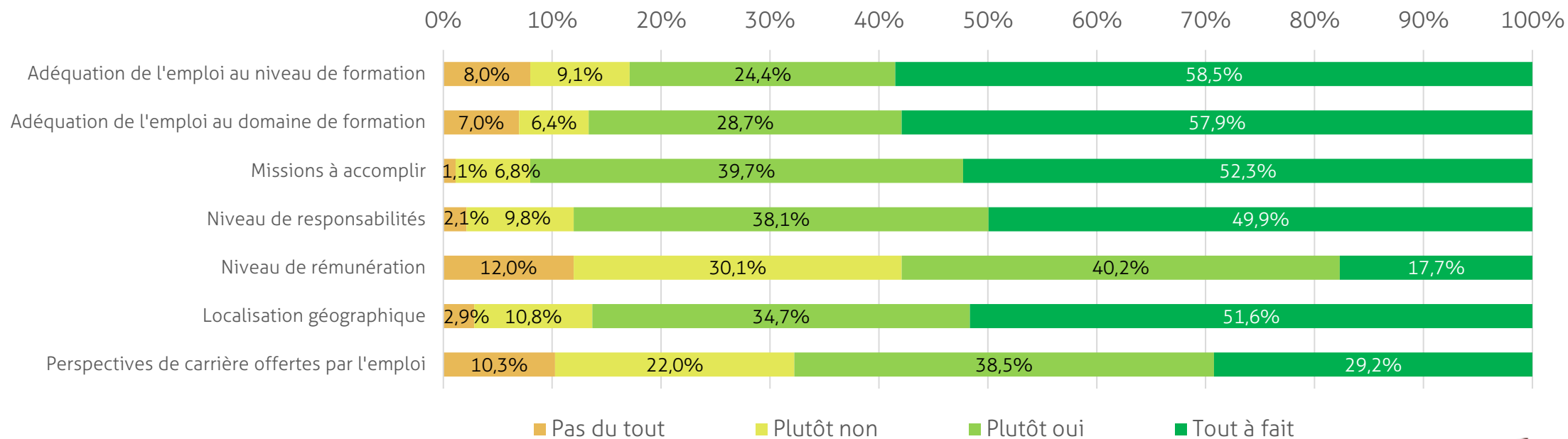
Lieu d'emploi en Champagne-Ardenne et ses départements limitrophes



Vie active directe

En emploi à 30 mois

Niveau de satisfaction des répondants sur leur situation d'emploi



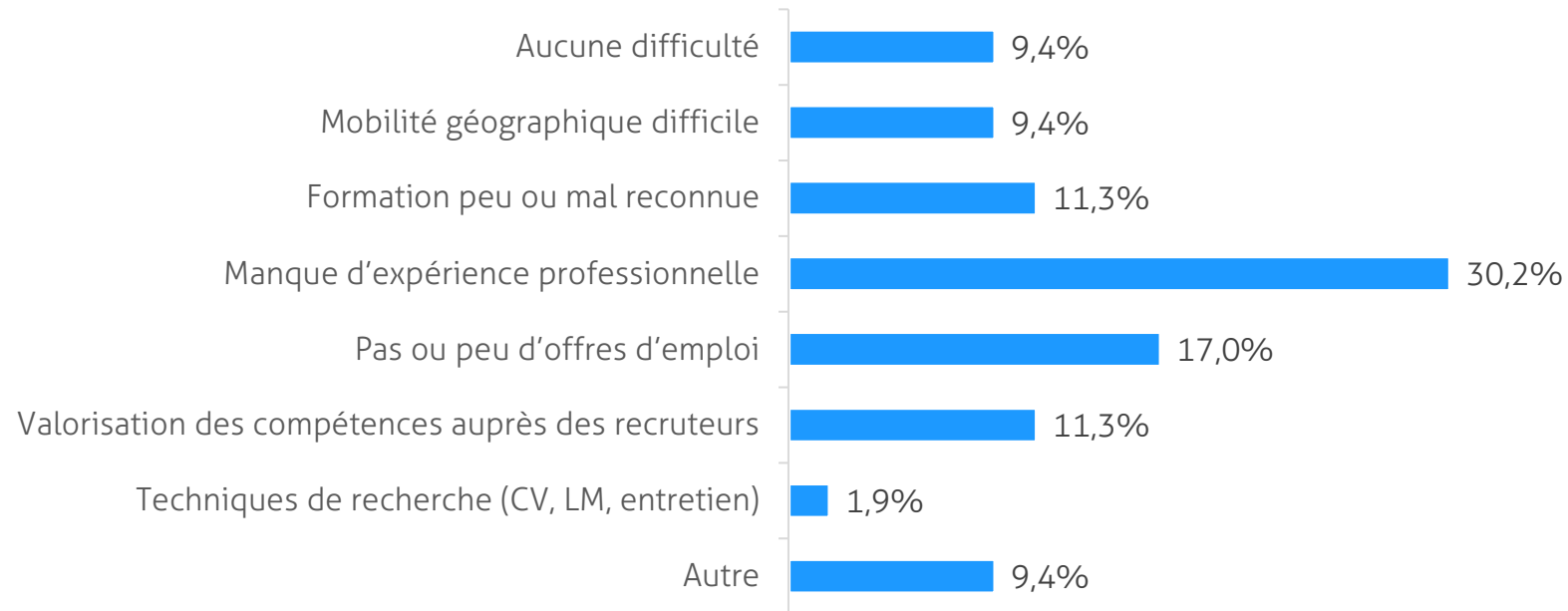
Vie active directe

En recherche d'emploi à 30 mois



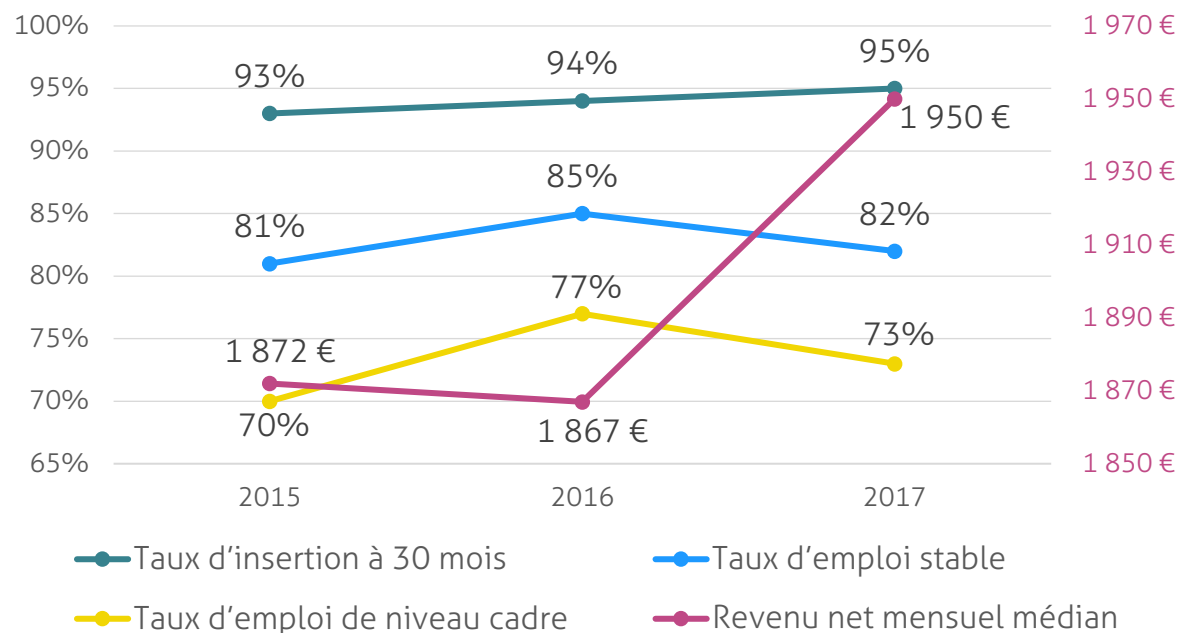
En recherche d'emploi depuis 10 mois, en moyenne

Difficultés rencontrées lors de la recherche



Plusieurs réponses possibles par personne

Évolution des chiffres clés entre les promotions 2015-2016-2017



Taux d'emploi en Champagne-Ardenne

56%

2015

52%

2016

55%

2017

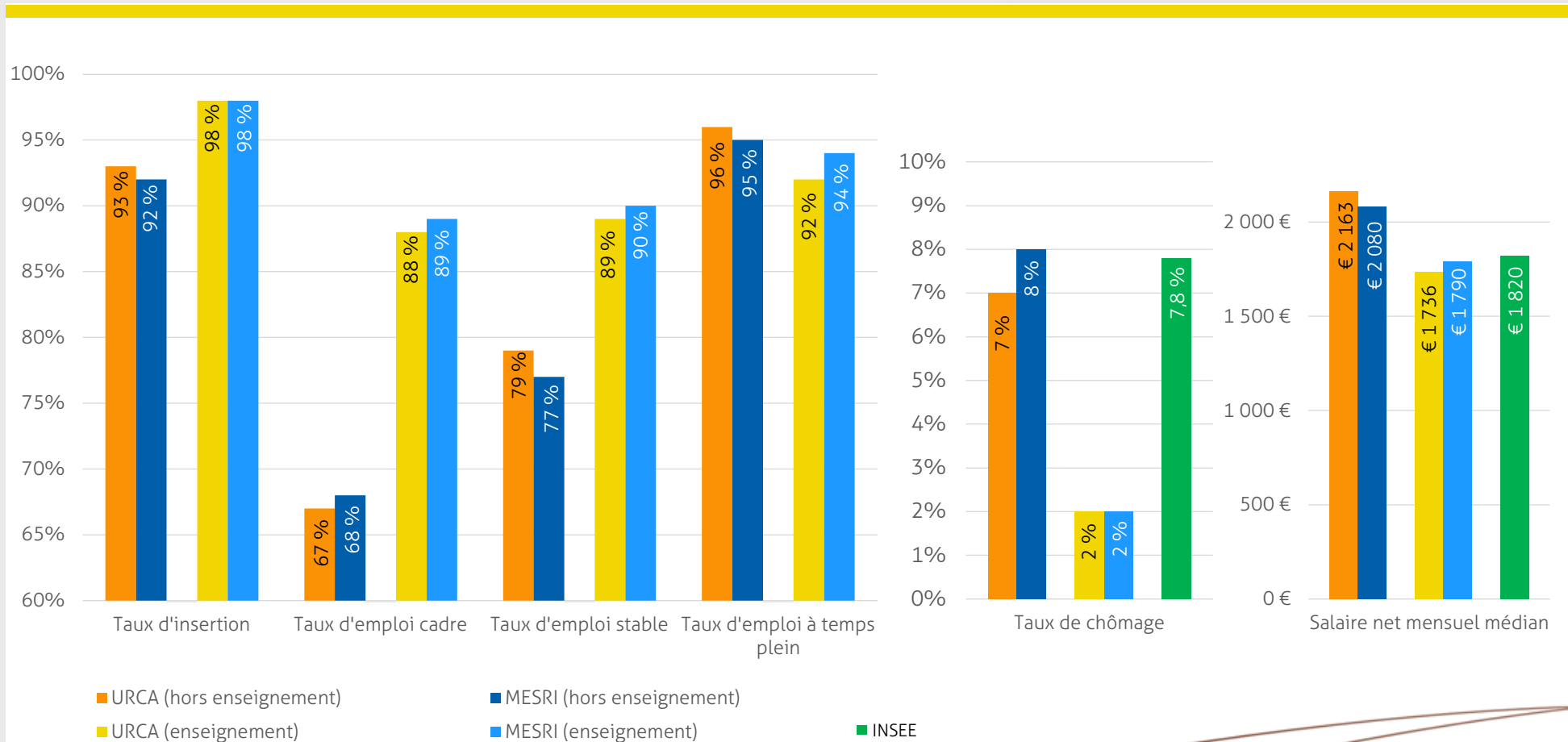
Contextualisation avec les données de l'INSEE et du MESRI

MESRI : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Données comparées :

- Taux d'insertion à 30 mois (MESRI)
- Taux de chômage régional au 4e semestre 2019 (INSEE)
- Salaires net mensuel médian régional (INSEE)

- Salaires net médian (MESRI)
- Taux d'emploi cadre (MESRI)
- Taux d'emploi stable (MESRI)
- Taux d'emploi à temps plein (MESRI)



Les données de l'INSEE et du MESRI sont présentes pour contextualiser nos données plutôt que les comparer. En effet, les champs d'enquêtes ne sont pas les mêmes.

URCA

Ensemble des diplômés

MESRI

Étudiant diplômé inscrit en formation initiale, de nationalité française, âgé de moins de 28 ans lors de l'obtention du diplôme, n'ayant pas interrompu ses études pendant 2 ans ou plus avant l'obtention du diplôme, ne s'étant pas réinscrit en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur dans les 2 années universitaires après l'obtention du diplôme

INSEE

Le taux de chômage régional au 4ème trimestre 2019 ; le salaire net mensuel médian régional des jeunes âgés de 25 à 29 ans employés à temps plein dans les catégories cadres ou professions intermédiaires

